

Association de Défense de l'Environnement et de la Nature de l'Yonne

Agréée au titre de la protection de l'environnement

Contribution à l'enquête publique

Exploitation de carrière sur la commune de Montréal- Société EQIOM À l'attention de M. Gérard FARRE-SEGARA, commissaire enquêteur

Préambule:

La masse des documents à consulter, même en version numérique, et les questions qu'ils soulèvent, amenant à rechercher et parcourir de la documentation annexe, rend tout à fait illusoire l'ambition de maîtriser l'ensemble des informations mises à disposition pendant le temps réduit de l'enquête publique. Nous nous bornerons donc à aborder les quelques points qui ont retenu notre attention.

L'ADENY milite depuis longtemps pour l'abandon des ressources alluvionnaires de granulats : ce dossier pourrait, vu sous cet angle, être acceptable.

Cependant, les données actuelles sur la consommation de granulats constituent une alerte majeure : nous pensons qu'il est urgent de repenser notre utilisation des granulats, de revoir nos modes de construction, de réduire notre addiction au béton, et **d'utiliser en priorité des matériaux issus de recyclage-concassage**, comme les orientations actuelles vers une économie circulaire nous y invitent... Cette urgence oriente l'appréciation que nous portons à ce dossier : de ce point de vue, il est particulièrement décevant, puisque cet usage des matériaux issus de recyclage concassage n'est pas réellement abordé.

Enfin c'est de façon inappropriée que EQIOM présente sa demande comme un « renouvellement ». Le terme exact après dix ans d'interruption serait « reprise ».

1) Trop grande proximité avec le château de Monthelon

Et surtout avec le parc du château, situé dans le rayon de 300m de l'exploitation projetée. Les nuisances sonores, atmosphériques seront inévitables por tous ceux qui fréquentent le château et ses abords notamment en période estivale.

2) Problèmes liés à l'accès routier et au trafic induit

C'est de bonne guerre : EQIOM minimise les difficultés et les impacts : actuellement la départementale est peu fréquentée, dont 40 A-R de poids lourds pèseront bien peu !!!

Mais c'est faire bien peu de cas de l'absence de trajets alternatifs à un accès particulièrement étroit, avec des virages très prononcés, en pente....et avec obligation d'emprunté l'étroit (très étroit) et superbe pont de pierre de Montréal.

Franchement, cet accès nous parait à la fois dangereux et source de nuisances certaines pour Montréal et ses environs. Ce secteur de l'Yonne s'est tourné vers le développement touristique doux : il n'y a pas pire comme projet pour noircir cette image et servir de repoussoir aux touristes.

3) Nuisances sonores, tirs de mines, poussières...

EQIOM promet que toutes les nuisances seront maitrisées, mais le niveau sonore annoncé contredit cette promesse : ce secteur jouit actuellement d'un calme incontestable. Aux oubliettes si l'exploitation était autorisée.

Idem : pollution atmosphérique et poussières accompagnent inéxorablement l'exploitation d'une carrière

4) Ressources en eau ...

Le secteur connait des longues sécheresse estivales : comment être certain qu'il y aura assez d'eau pour minimiser l'envol des poussières ?

Comment contrôler concrètement l'impact éventuel de l'activité sur le ruisseau de Marmeaux ?

5) Impact sur la biodiversité

Deux roselières sont présentes sur un site décrit comme « non humide » On nous affirme qu'elles seront protégées pour ne pas affecter la vie et la reproduction des amphibiens...Est-ce seulement crédible vu la configuration du site ? Une étude sérieuse manque à nos yeux sur les impacts sur la faune ailée (oiseaux + chauves-souris)

6) Renaturalisation du site et ISDI

Là encore, nous émettons des doute sur la qualité de la renaturalisation envisagée et sur l'absence d'impacts à long termes des matériaux « inertes » qui serviront de remblais.

CONCLUSION

Le dossier tel qu'il est présenté ne semble pas prendre en compte les impératifs actuels : transition écologique et économie circulaire ...Il ne lève pas toutes les incertitudes sur les impacts sur l'eau et la biodiversité, il minimise le fort impact du à l'accès routier, et les nuisances pour Monthelon et Montréal même. Pour toutes ces raisons, l'ADENY est défavorable à ce projet d'extraction de matériaux sur la commune deMontréal.

Pour l'ADENY,

La co-présidente chargée de l'étude du dossier,

Sylvie BELTRAMI